

**Décret n° 2006-274 du 7 mars 2006 relatif à la redevance due à l'hôpital par les praticiens hospitaliers à temps plein exerçant une activité libérale dans les établissements publics de santé**

07/03/2006

Voir également :

Arrêt du [Conseil d'Etat du 16 juillet 2007](#)

[Décret n° 2008-464 du 15 mai 2008](#) relatif à la redevance due à l'hôpital par les praticiens hospitaliers à temps plein exerçant une activité libérale dans les établissements publics de santé